

à noter

Découverte de la Route du sel à Genève

«La Route du sel», cela vous dit quelque chose? Si ce n'est pas le cas, venez découvrir à travers une promenade comment on acheminait le sel à Genève au XVIIe siècle. Les participants arpenteront un parcours allant de la Capite à Bellerive. Des stands et des animations sont prévus. Dimanche 1er octobre. De 11 h à 16 h. Rendez-vous au

parking du C.O. de Bois-Caran, 40 ch. de Bois-Caran (une navette amènera les promeneurs au point de départ de la visite). (mbs)

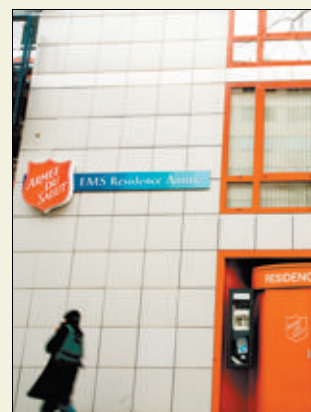
Cancer et sexe

L'association de soutien aux personnes touchées par le cancer de la prostate (Proasca) organise un forum d'échanges. Deux discussions auront lieu. La première s'intitule «Psychologie et cancer de la

prostate» (à 18 h), elle sera animée par le professeur Patrice Guex de l'Université de Lausanne. La seconde a pour titre «Réhabilitation et rééducation: problèmes d'incontinence et problèmes liés à la sexualité» (à 20 h), celle-ci sera animée par Mme Maja Boussina, psychothérapeute et sexologue. Hôtel Le Grenil, salle forum I. 7, avenue de Sainte-Clothilde. Entrée libre. (mbs)

A la place d'un handicapé

Les Genevois sont invités à visiter les établissements qui accueillent des personnes marginales ou handicapées. Ce sont 17 institutions et foyers (Clair Bois, la Fondation Ensemble, Armée du Salut,...) qui ouvriront leurs portes pour vous faire découvrir ces lieux de vie particuliers. Programme: animations autour du thème «se mettre à la place



LAURENT GUIRAUD/2006

de...», visites des ateliers et des appartements de résidents, expositions, jeux et activités. Samedi 30 sept. De 9 h à 15 h. Infos sur le site www.insos.ch (mbs)

Atelier scientifique

Le CERN propose un atelier-science pour enfants de 4 à 6 ans. «Mini-Einstein: la physique des tout petits.» Mercredi 27 sept. A 14 h 30. Inscriptions: 022 767 67 67. (mbs)

L'Hôtel Royal rouvre ses portes avec trente chambres de plus

Le Point du Jour a 25 ans

L'atelier pour handicapés de Plan-les-Ouates est perché sur la colline.

ALAIN DUPRAZ

Un chalet en bois perché sur les hauts de Plan-les-Ouates. Au 70, chemin de la Butte, le Point du Jour accueille chaque jour une quinzaine de handicapés adultes. Cet atelier d'occupation fête son 25e anniversaire.

Directrice depuis les débuts, Suzanne Balmer fait le tour du propriétaire. Une salle à manger pour le repas de midi, une cuisine, des ateliers de cuir, de poterie, lainage, jardinage. Les usagers travaillent par petits groupes autour d'un responsable. «Nous avons commencé avec trois personnes, explique Mme Balmer. Puis la maison s'est développée, mais en restant une petite structure, non-médicalisée. Nous restons en contact étroit avec les parents. Dans les moments de crise, nous leur téléphonons chaque jour; s'il y a un problème grave, d'ordre médical, c'est le médecin de la famille qui prend la décision.»

Cofondatrice et membre du comité, Jeanine Borros précise: «Nous tenions à créer une institution à caractère familial, dans laquelle les parents des handicapés s'impliquent. C'est pourquoi le Point du Jour est resté de dimensions modestes. Nous avons quelques places disponibles.»

Les candidats y viennent à l'essai durant quelques semaines, le temps de vérifier que la maison leur convient et qu'ils s'y adaptent. Le Point du Jour joint les deux bouts grâce à une subvention de l'Etat (en baisse) et une participation des familles, ainsi qu'aux dons occasionnels. Samedi passé, la maison a ouvert ses portes pour fêter son quart de siècle.

■ Le Point du Jour; 70, ch. de la Butte; Plan-les-Ouates. Tél. 022 789 26 98.

Hôtellerie 17 millions de francs ont été investis dans l'un des plus grands quatre-étoiles du centre-ville.

SERGE GUERTCHAKOFF

Aujourd'hui, avec la réouverture des portes de l'Hôtel Royal (41, rue de Lausanne) après huit mois de travaux, c'est l'aboutissement de l'opération «repositionnement» présentée voici cinq ans exactement.

Le groupe familial Manotel, détenu par Omar Danial et ses proches, aura investi plus de 75 millions de francs pour réhabiliter les six hôtels qu'il possède. «Aujourd'hui, le prix moyen sur l'ensemble de notre chaîne est de 200 francs la chambre. A terme, d'ici trois ou quatre ans, nous espérons atteindre les 230 francs avec un taux d'occupation de 72% (68% actuellement)», résume le président du groupe, Omar Danial. Un sacré challenge surtout pour un petit «paquebot» comme le Royal et ses 202 chambres. Cet hôtel magnifiquement restauré devient l'un des plus grand quatre-étoiles du centre-ville; avec le Novotel (206 chambres).

La direction du groupe a été déplacée

Le vaste chantier du Royal, dont ont profité surtout les entreprises locales, a permis la création de trente nouvelles chambres. Cela a été rendu possible par l'ajout de trois niveaux sur un petit bâtiment situé du côté voies CFF. Quant à l'administration et la direction du



Paul Muller, directeur général de la chaîne Manotel, et Michel Rollin, directeur de l'Hôtel Royal. Après huit mois de travaux, l'établissement de la rue de Lausanne a rouvert ses portes. (STEEVE IUNCKER GOMEZ/25 SEPTEMBRE 2006)

groupe Manotel (trente personnes), elle a été déplacée dans un bâtiment sis rue Dassier. Les surfaces récupérées au-dessus du lobby de l'hôtel ont globalement permis d'optimiser un vaste espace de 500 m² à l'étage destiné aux conférences et banquets. Relevons la création d'une salle de conférence de 270 m², éclairée par la lumière du jour, ce qui n'est pas si fréquent que cela à Genève. Lumière naturelle, espaces ouverts, coin bar avec chemi-

née, escalier majestueux, matériaux nobles comme l'acajou et le marbre contribuent à créer une atmosphère d'hôtel particulier. De style néoclassique, le Royal a été classé «4-étoiles supérieur», selon la nouvelle classification qui entre en vigueur le 1er janvier prochain.

Objectif atteint

Les six hôtels du groupe Manotel comptaient voici six ans 577 chambres, aujourd'hui l'ensemble des établissements

en compte 610. Dans le même temps, une quarantaine de postes de travail a été créée.

«Mon objectif a été rempli. Cette première phase est achevée. Je vais désormais me pencher sur le développement du groupe. Je souhaite doubler sa capacité. Mon intention est de créer une petite chaîne indépendante active dans la Suisse entière. Cela nécessitera un apport de plus de 100 millions de francs», nous a annoncé Omar Danial.

En chiffres

■ Outre cet ultime gros chantier de Manotel, citons les 30 millions de francs qui vont être investis pour refaire les chambres de l'Intercontinental; ■ Il y a aussi: le chantier en deux étapes du Palace Hilton (55 millions), celui du Richemond (environ 55 millions de francs). Enfin, des projets sont en discussion pour l'Hôtel du Rhône. (sg)

PUBLICITÉ

Agression sexuelle à Florimont: l'ex-doyen de l'école sera jugé

Alors que le procès des élèves n'a pas encore eu lieu.

CATHERINE FOCAS

Nouvel épisode dans l'affaire de l'agression sexuelle à l'Institut Florimont. L'ex-doyen de l'école pourra être jugé avant que le Tribunal de la jeunesse ne statue sur le sort des quatre mineurs impliqués. Cette décision a été rendue il y a peu par le Tribunal de police. La date d'une nouvelle audience pour le procès n'a pas encore été fixée. Me Dominique Warluzel, avocat de l'ex-doyen, a fait appel, estimant que la déci-

sion du Tribunal de police est «infondée en tout point. Elle revient à postuler que pour déterminer s'il y a eu non-assistance à personne en danger, peu importe de savoir s'il y a eu danger.»

Rappelons que quatre élèves de Florimont sont accusés d'avoir agressé sexuellement une de leur camarade. Les faits remontent au 10 septembre 2002. L'adolescente de 11 ans aurait été entraînée dans les sous-sols de l'Institut. Les garçons l'auraient immobilisée et lui auraient introduit une brosse à dents dans le vagin. Victime d'une grave hémorragie, la jeune fille a dû être hospitali-

sée d'urgence. S'ils ont contesté les actes reprochés, les élèves ont toutefois été renvoyés. L'ex-doyen a admis avoir vu l'adolescente et les garçons au sous-sol; l'un d'eux tenait effectivement une brosse à dents, mais l'enseignant n'a pas eu l'impression qu'il s'agissait d'un épisode grave. Il s'est borné à demander à tout le monde de remonter. Cet homme peut-il être jugé alors que le sort des mineurs n'est pas encore connu? Le tribunal estime que oui. Me Mauro Poggia, avocat de la victime, se félicite de cette décision. Il déplore pourtant la lenteur de la justice dans cette affaire qui a débuté il y a quatre ans.

le menu

Dés de saumon, sauce cantadou, tomate grillée au pesto, riz créole + une bouteille VITTEL 50cl PET OFFERTE

Provenance du poisson: Chili

10.-

Du mardi 26 septembre au lundi 2 octobre de 11h. à 14h.

MIGROS Restaurant